

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0804
Facture Date	23 avril 2024
Date échéance	28 mai 2024
Total à payer	0,00 €

A l'attention de

Amna JABRI
jabri_amna@hotmail.fr

Retrouvez les photos de votre chambre [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotel SELECTUM FAMILY RESORT BELEK 7 nuits chambre nature all inclusive + transferts inclus 20 au 27 juin 2024 2 adultes + 1 enfant + 1 bébé	2 006,00 €	2 006,00 €
1	Vols A/R TRANSAVIA Départ de Paris Orly le 20 juin 2024 à 07h05, arrivée le 20 juin 2024 à 12h05 à Antalya (vol direct), Retour le 27 juin 2024 depuis Antalya à 12h55, arrivée à Paris Orly le 27 juin 2024 à 16h15 (vol direct). 1 bagage de 20kg par personne en soute inclus pour les adultes et l'enfant	1 194,00 €	1 194,00 €

Sous Total	3 200,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-3 200,00 €
Total à payer	0,00 €

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire

soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

Payé